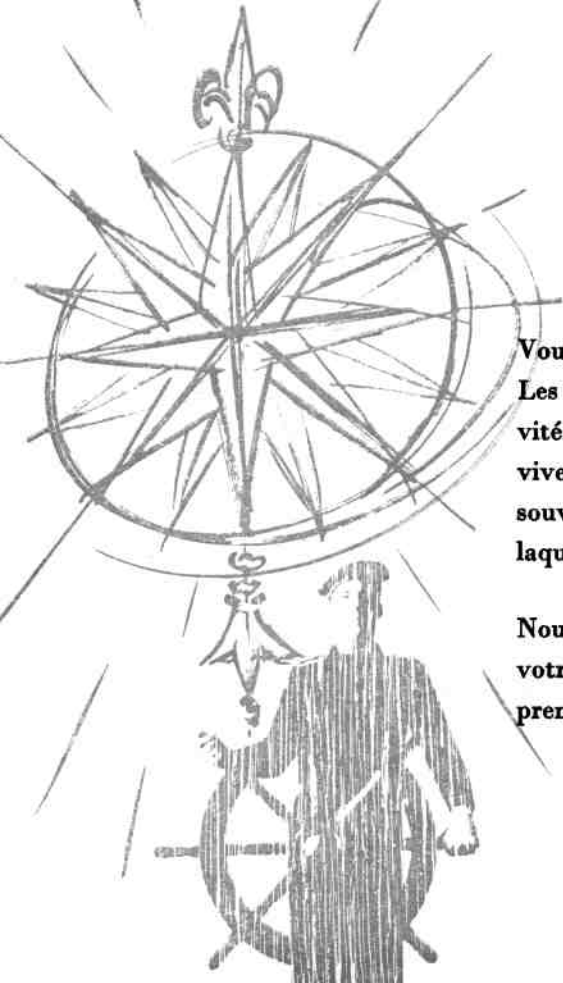




COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Livret d'Accueil

*La Direction
et
Le Personnel
de la
Compagnie Générale Transatlantique
vous souhaitent la Bienvenue*



Vous faites partie maintenant du personnel de la "*Transat*"
Les membres de ce personnel, quelles que soient leurs diverses branches d'activité, les responsabilités qu'ils assument, les différents climats sous lesquels ils vivent de par le monde, constituent une grande famille, dont vous aurez souvent l'occasion d'apprécier les bienfaits au cours de votre carrière et dans laquelle nous sommes heureux de vous accueillir.

Nous souhaitons que la présente brochure vous aide à faire connaissance avec votre nouveau milieu et vous permette d'y accomplir plus facilement vos premiers pas.

M _____

Vous entrez à la

Compagnie Générale Transatlantique

le _____ en qualité de _____

et votre classement administratif est le suivant : _____

Vous êtes affecté à _____ Chef : M. _____

Ce _____ est rattaché à _____ Chef : M. _____

dépendant de la Direction _____ Directeur : M. _____

Votre service se trouve :

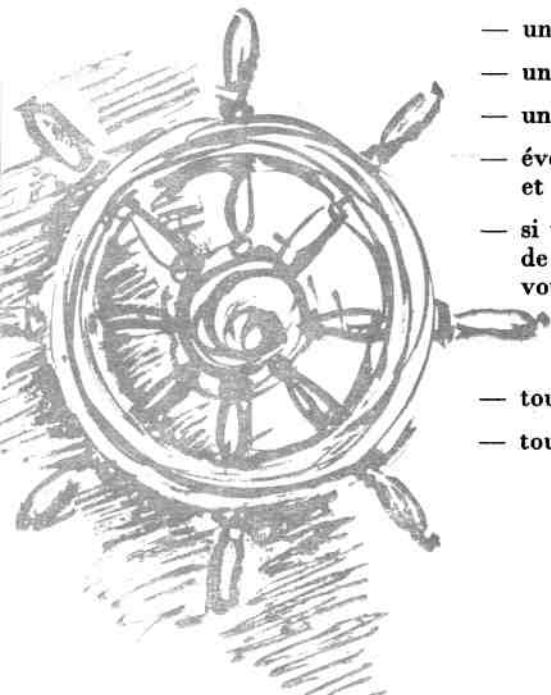


Pour la constitution de *Votre Dossier* vous voudrez bien fournir au Service du Personnel les pièces suivantes :

- une fiche individuelle d'État civil;
- un extrait de casier judiciaire, modèle n° 3, de moins de 3 mois de date;
- une photographie d'identité;
- éventuellement, les copies certifiées conformes de vos diplômes universitaires et certificats professionnels;
- si vous êtes mineur non émancipé, l'autorisation de votre père ou à défaut de la personne responsable à sa place, d'entrer à notre service; de percevoir vous-même votre salaire.

N'omettez pas de signaler par la suite,

- tout changement d'adresse;
- toute modification dans votre situation de famille (mariage, naissance, etc.).



Votre *Salaire Mensuel* brut

s'élève à :

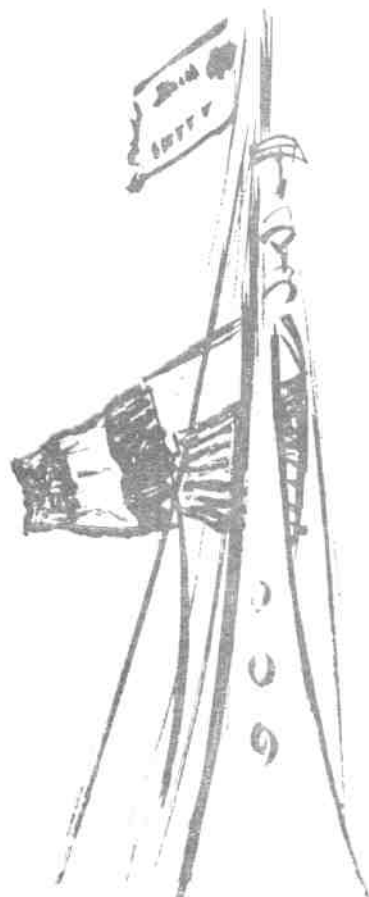
auquel s'ajoutent :


— une indemnité mensuelle pour frais de bureau de :

— la prime de transport de la région parisienne :

Total brut mensuel :

Vous pourrez bénéficier en fin d'année d'une gratification et au mois de juin de l'année suivante, et selon les résultats de l'exercice, d'une prime de gestion dont les montants varieront en fonction des services que vous aurez rendus et des qualités professionnelles dont vous aurez fait preuve.





Si vous connaissez l'Anglais l'allemand ou l'espagnol, vous pourrez vous présenter à l'examen organisé deux fois par an et comportant un écrit (thème, version, rédaction) et un oral orienté particulièrement vers des sujets d'ordre commercial et géographique.

La réussite à un examen de langue donne droit à une prime mensuelle de F.

A deux examens, de F.

Tous les renseignements à ce sujet vous seront donnés par le Secrétariat de la Sous-Direction Administrative (troisième étage).

Pour vous perfectionner en anglais en vue de l'examen, vous aurez intérêt à suivre les cours donnés les mardi et vendredi de 18 h à 19 h dans la grande salle du restaurant (cinquième étage de l'immeuble de la rue des Mathurins).

Vos Horaires

De 8 h 30 à 18 h 15 du lundi au vendredi inclus.

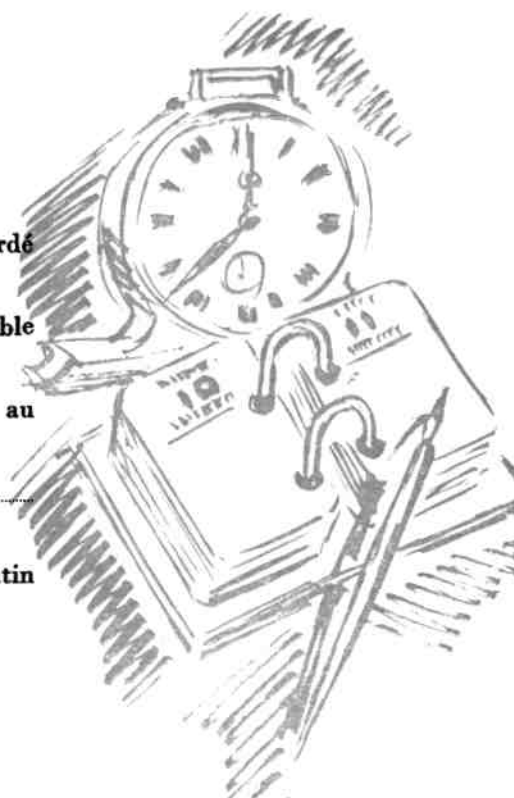
Entre midi et 14 h, les services ne sont pas interrompus, mais il vous est accordé un délai suffisant pour déjeuner.

Le RESTAURANT de la Compagnie est situé au cinquième étage de l'immeuble de la rue des Mathurins.

Suivant les besoins de votre service, vous pouvez y prendre votre repas au service de 12 h ou à celui de 13 h.

Vous achetez vos tickets de restaurant au prix de F
à la Caisse de la rue des Mathurins avant 11 h 30.

Des achats collectifs de tickets ont lieu par service chaque lundi matin pour la semaine en cours.



Vous venez de passer une *Visite Médicale*

Cette visite sera suivie quelques jours après d'une séance de radiographie.

Notre MÉDECIN DU TRAVAIL :

— sera chargé ensuite de vous contrôler médicalement une fois par an;

— se tiendra à votre disposition,

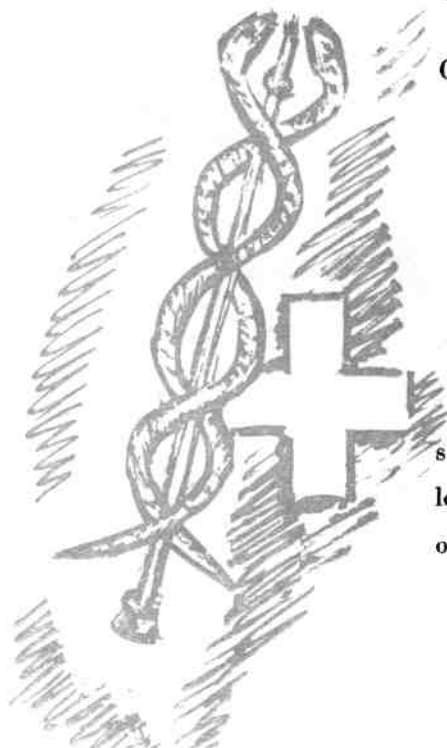
le mardi à 10 h et 15 h

le jeudi à 10 h

le vendredi à 15 h

} s'inscrire à l'avance au tél. 208

s'il vous arrivait de tomber malade pendant votre travail, pour vous prodiguer les premiers soins nécessaires et vous orienter au besoin sur un Centre Médical ou un médecin spécialiste.



Votre stage d'une durée au moins égale à un an,

— vous permettra d'être initié, dans le cadre du service auquel vous êtes affecté, à la profession que vous exercerez;

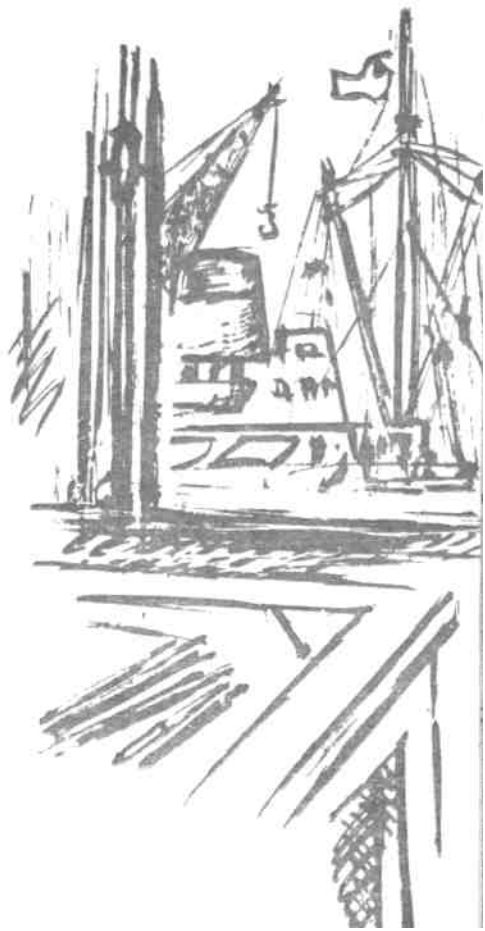
— permettra aussi à vos supérieurs de juger de vos aptitudes à faire carrière dans cette profession et de vous proposer alors à la titularisation.

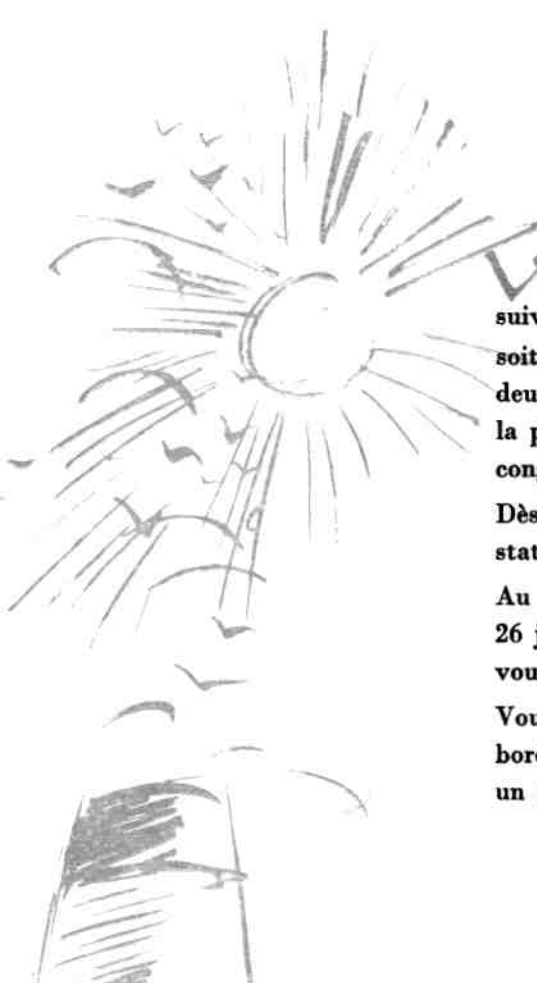
N'oubliez pas que l'on appréciera chez vous non seulement votre exactitude, votre assiduité, vos connaissances techniques, mais également votre désir de savoir, votre esprit d'initiative et aussi votre dévouement chaque fois que l'intérêt de la Compagnie le demandera,

en un mot, votre volonté de prendre votre métier à cœur!

A compter de votre titularisation, vous bénéficierez au moins tous les deux ans, d'un avancement d'échelons de rémunération et, suivant vos aptitudes, d'un avancement en grade dans les conditions prévues statutairement;

— vous cotiserez à la Caisse de Retraites de la Compagnie et vous pourrez racheter dans un délai d'un an, les cotisations correspondant à votre période de stage.





Vos congés pendant votre première année de présence, seront fixés suivant les dispositions légales,

soit un jour et demi ouvrable par mois de travail si vous avez plus de 18 ans, deux jours ouvrables si vous avez moins de 18 ans; la période de travail prise en référence allant du 1^{er} juin au 31 mai pour les congés à prendre à partir du 1^{er} juin suivant.

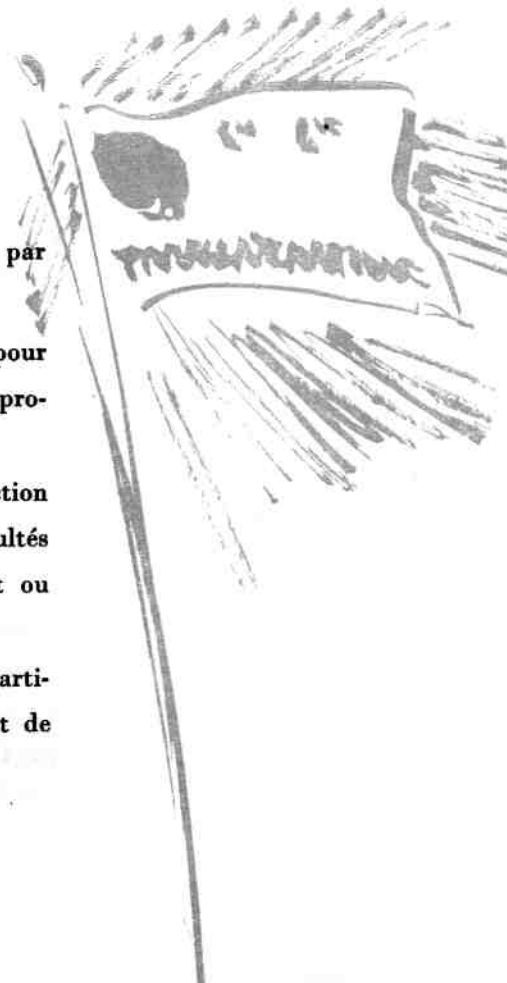
Dès votre entrée à la Compagnie, le bénéfice des congés spéciaux prévus au statut (article 25) vous est accordé : congé de mariage (10 jours) notamment.

Au bout d'un an de présence, vous aurez droit à 24 jours ouvrables par an, à 26 jours ouvrables si vous êtes chef de groupe et à 28 jours ouvrables lorsque vous serez sous-chef de bureau (article 24 du statut).

Vous pourrez bénéficier également de facilités de passage — un voyage à bord des paquebots de la Compagnie dans la mesure des places disponibles; un permis S.N.C.F. à 50 %.

Vous serez représenté légalement ou statutairement, par des délégués élus qui sont principalement :

- les Délégués du Personnel, vos représentants auprès de la Direction pour transmettre les demandes individuelles ou collectives concernant les problèmes d'application des lois et règlements sociaux;
- les Délégués au Comité d'Établissement qui coopèrent avec la Direction à l'amélioration des conditions collectives du travail, sont consultés sur les problèmes économiques intéressant la Compagnie et assurent ou contrôlent la gestion des œuvres sociales;
- les Délégués aux Commissions d'Avancement et de Discipline qui participent avec la Direction à l'examen des propositions d'avancement et de certaines décisions disciplinaires.





En cas d'absence n'oubliez pas de prévenir immédiatement votre Chef de Service.

Si vous êtes tombé malade, adressez-lui en outre, dans les 48 heures, un certificat médical indiquant la durée prévue de votre indisponibilité ainsi que les certificats de prolongation éventuellement.

Le correspondant de la Compagnie auprès de la SÉCURITÉ SOCIALE est :

M _____

troisième étage, téléphone 231.

Il gèrera votre dossier de maladie ou de prise en charge et vous paiera les prestations auxquelles vous avez droit.

Le cas échéant, il vous paiera en outre les prestations complémentaires versées par l'Amicale Transatlantique, auprès de laquelle il est également votre correspondant, si vous adhérez à cet organisme.

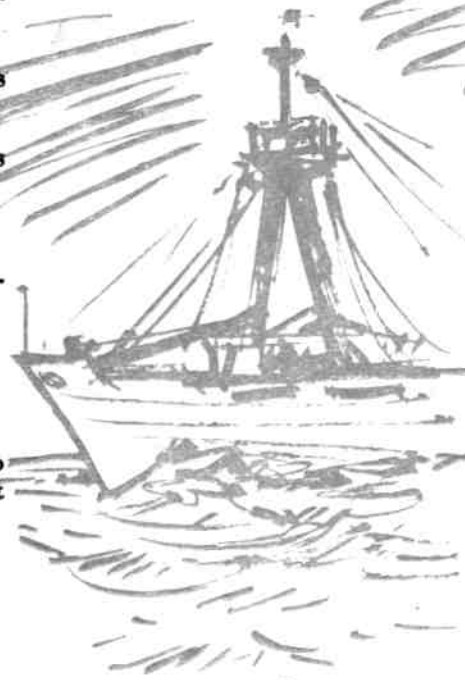
L'Amicale Transatlantique est notre Société de Secours Mutuel. Elle est gérée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus par le personnel en activité et en retraite.

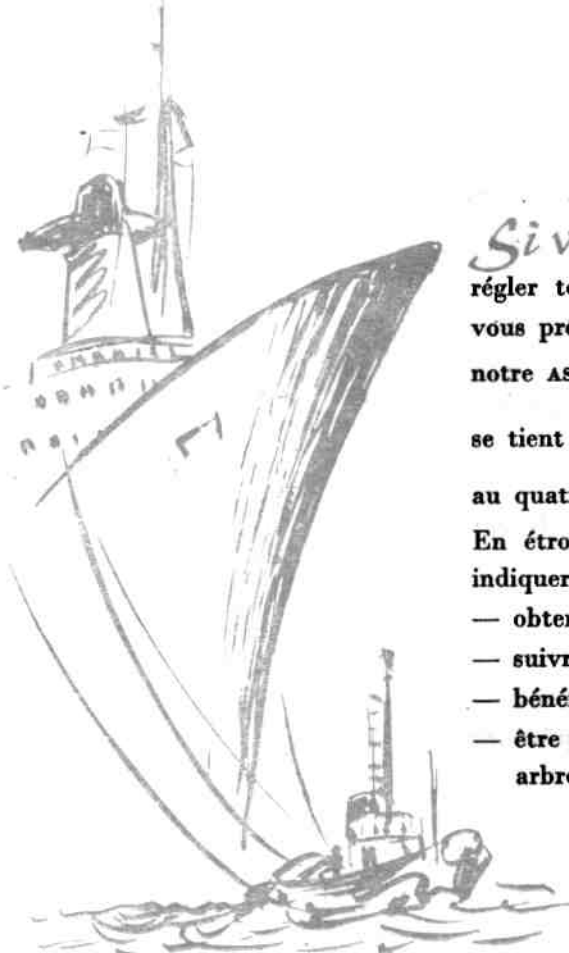
Votre adhésion à l'Amicale (cotisation de 0,50 % de votre salaire) vous permettra de bénéficier des avantages suivants :

- prestations complémentaires de la Sécurité Sociale pour les frais médicaux;
- remboursement intégral des frais pharmaceutiques;
- remboursement dans les meilleures conditions des frais de chirurgie et d'accouchement;
- prime à la naissance et assurance décès.

L'ASSURANCE DE GROUPE (tél. 231)

Votre adhésion à notre assurance de groupe sur la vie (cotisation de 0,60 % du salaire) garantira au bénéficiaire que vous désignerez un capital équivalent à une année de votre salaire majoré de 25 % par enfant à charge.





Si vous avez besoin d'Aide (conseils, démarches) pour régler tous les problèmes sociaux (personnels ou familiaux) qui peuvent vous préoccuper,

notre ASSISTANTE SOCIALE, M

se tient à votre disposition { le mardi de 15 h à 17 h;
le jeudi de 10 h à 12 h;
le vendredi de 15 h à 17 h.

au quatrième étage, téléphone : 208.

En étroite collaboration avec le bureau des Œuvres Sociales, elle vous indiquera dans quelles conditions vous pourrez

- obtenir des secours, des prêts d'honneur;
- suivre des traitements médicaux, être hospitalisé;
- bénéficier de facilités de logement (prêts, logement direct par la Compagnie);
- être renseigné sur les avantages réservés à vos enfants : dons de layette, arbre de Noël, scolarisation, colonies de vacances.

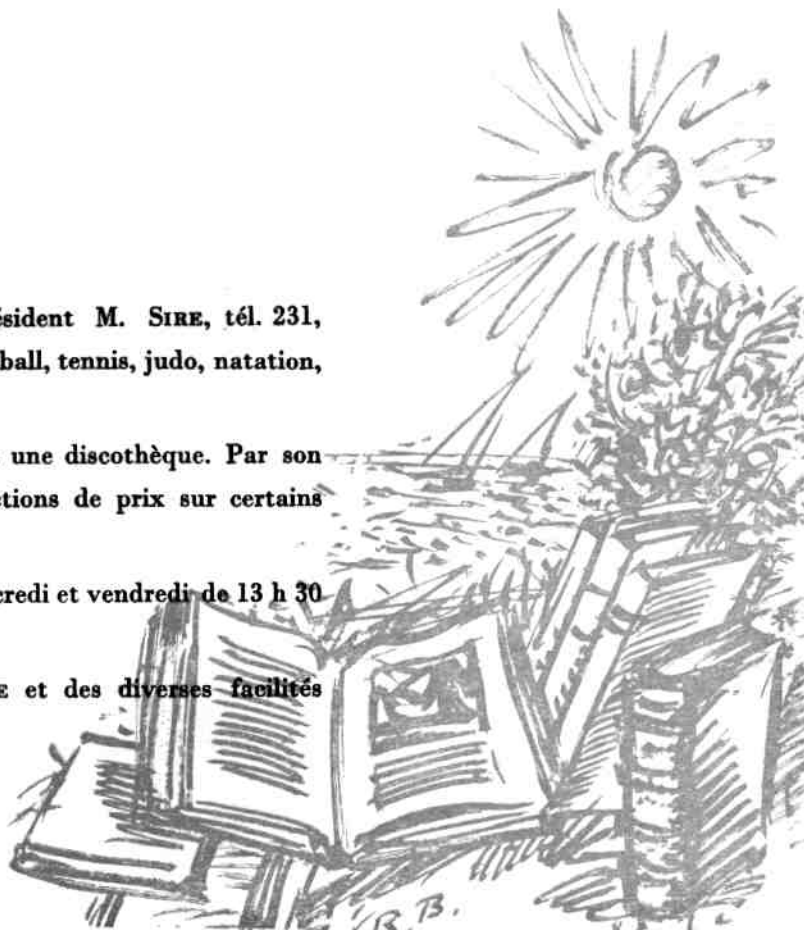
Vos loisirs

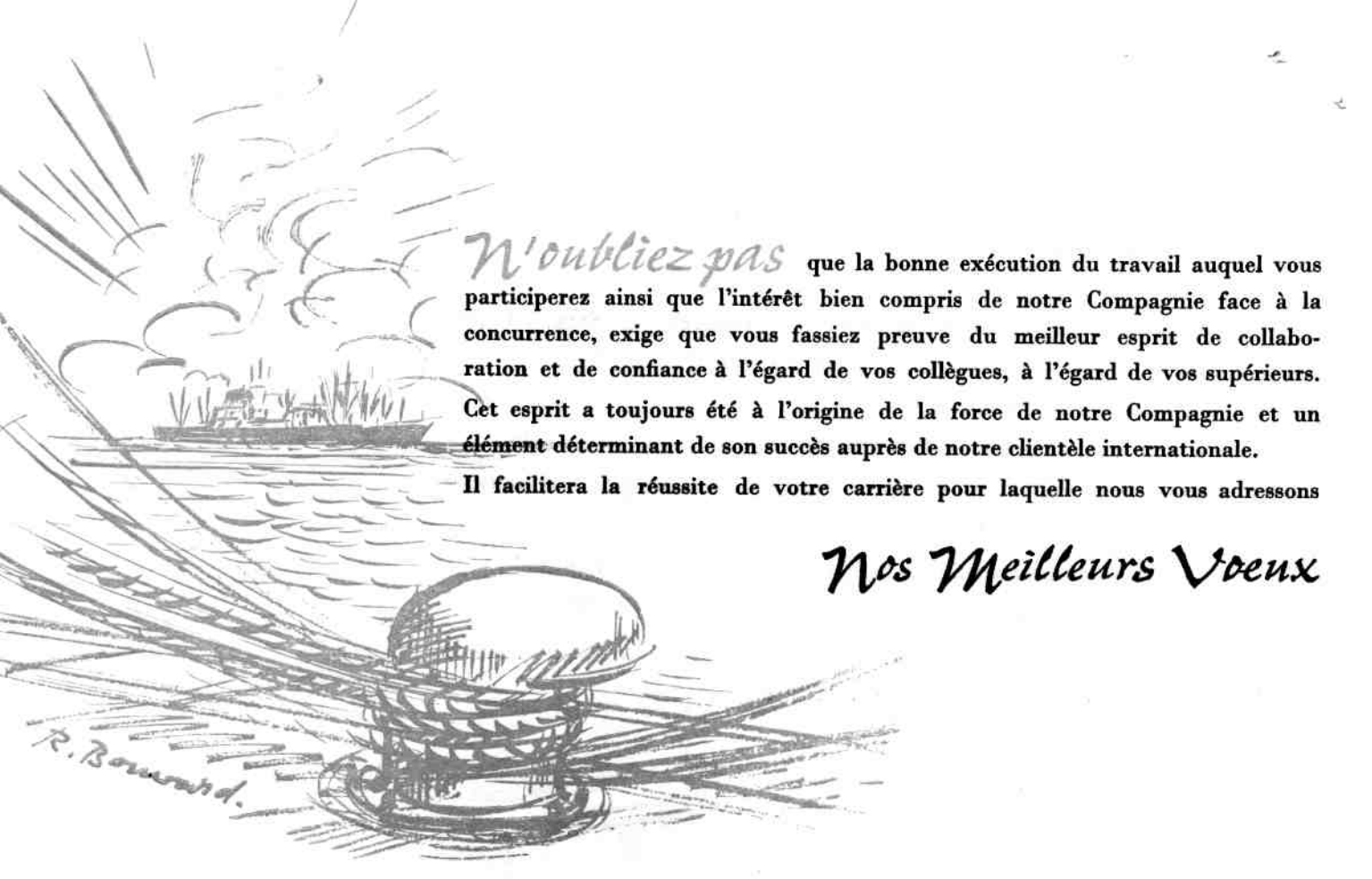
Vous pouvez adhérer au CLUB SPORTIF — Président M. SIRE, tél. 231, troisième étage — qui comprend des sections de football, tennis, judo, natation, éducation physique, ping-pong et ski.

Le Club a créé également une section Ciné-photo et une discothèque. Par son intermédiaire, vous obtiendrez en outre des réductions de prix sur certains billets de théâtre.

Vous disposerez d'une BIBLIOTHÈQUE (les lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 14 h, quatrième étage).

Profitez également des prix de notre COOPÉRATIVE et des diverses facilités d'achat accordées à l'extérieur à ses actionnaires.





N'oubliez pas que la bonne exécution du travail auquel vous participerez ainsi que l'intérêt bien compris de notre Compagnie face à la concurrence, exige que vous fassiez preuve du meilleur esprit de collaboration et de confiance à l'égard de vos collègues, à l'égard de vos supérieurs. Cet esprit a toujours été à l'origine de la force de notre Compagnie et un élément déterminant de son succès auprès de notre clientèle internationale.

Il facilitera la réussite de votre carrière pour laquelle nous vous adressons

Nos Meilleurs Vœux

R. Bourard.

